

Mme Nadine FROSSARD
Association des commerçants et artisans Alliance
Amphion-Publier
153 rue du Pont de Dranse
74500 PUBLIER

*Affaire suivie par : Maxence DENAVIT
Mail : maxence.denavit@cc-peva.fr*

Objet : réponse à votre courrier du 6 avril

N/Ref : JL/CL/20200410-170

Madame Frossard,

Nous sommes pleinement conscients des difficultés que rencontrent aujourd'hui toutes les entreprises dans ce contexte de crise sanitaire et soyez assurée que nous cherchons actuellement les solutions les mieux adaptées pour les accompagner et les soutenir.

Depuis le début de la crise, la CCPEVA, les communes et l'OTPEVA ont déjà mis en place un certain nombre de mesures pour soutenir l'activité économique :

- Promotion des producteurs locaux et des commerces alimentaires
- Mise en place de conditions adaptées pour maintenir les marchés (en drive ou avec des mesures de sécurité particulières)
- Paiement des taxes de séjour différé (mois de mai)
- Suspension de la cotisation annuelle à l'OTPEVA
- Suspension par les collectivités des loyers des entreprises hébergées au sein de la pépinière du Léman
- Suspension des loyers par certaines mairies pour les activités qu'elles hébergent : commerces ou professions libérales
- Gratuité du stationnement pour faciliter l'accès aux commerces encore ouverts
- Suspension des redevances d'occupation du domaine public (terrasses)
- Paiement le plus rapide possible, en accord avec la trésorerie, des factures dues par la collectivité afin d'assurer aux entreprises de la trésorerie
- Suspension des échéances de marchés publics pour les marchés en cours.
- Poursuite des phases de préparation des chantiers devant démarrer afin d'être prêts à relancer l'activité dès que la situation le permettra.

Comme le savez, l'Etat et la région (chef de file en matière de développement économique) mobilisent des fonds d'urgence afin de soutenir les entreprises dans tous les secteurs d'activité. Ces aides s'organisent au fil du temps, évoluent très rapidement et nous travaillons actuellement sur les aides intercommunales possibles, en collaboration avec les autres intercommunalités du Chablais, pour pouvoir compléter le soutien aux entreprises locales et cibler celles qui sont ou seront les plus touchées par la crise. L'objectif est de coordonner nos efforts avec l'Etat et la Région afin d'avoir le meilleur impact

pour les entreprises touchées. Nous vous tiendrons rapidement au courant des mesures que nous aurons décidées.

Outre le guichet unique ouvert par la Région, je vous invite à relayer le contact de l'agence économique du Chablais, 04 50 70 83 40 auprès de vos membres. Ils sauront vous orienter dans vos démarches.

Vous assurant de mon soutien, je vous prie de croire, Madame Frossard, en l'expression de mes sincères salutations.

Josiane LEI,
Présidente de la CCPEVA

